



**Compte rendu de la 278^e réunion du
REGROUPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE LA RUE ST-LAURENT**
Tenue le mardi, 11 mai 2022 à 18h30, par Zoom

Etaient présents :

M. Émilien Bouffard, président
M. François Bilodeau, secrétaire
M. Dany Pelletier, vice-président
M. Marc-André Boucher

M. Georges Auger
Mme Marie-Josée Minville
Mme Francine Wellman

Était invité : Steve Dorval

Etaient absents :

M. Louis Montambault
M. Pierre Gouin, trésorier

PROJET

Suite à un problème technique, la réunion débute à 19h et M. Montambault n'est pas en mesure d'y participer.

1. Adoption de l'ordre du jour

On ajoute à l'ordre du jour :

- une lettre de Francis Loiselle de la Ville au sujet des percées visuelles
- une question au sujet d'un permis de construction concernant Mme Louis Filteau
- une lettre de Huguette Gagnon concernant la Renouée Japonaise,
- le sort des maisons achetées par Valéro

Marc André Boucher propose l'ordre du jour et est secondé par Georges Auger. Il est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et suivi du compte-rendu de la 277^e réunion régulière du 17 février 2022

Le compte rendu est proposé par Dany Pelletier, secondé par Georges Auger et adopté à l'unanimité.

3. Percées visuelles

Tous ont lu la lettre de M. Loiselle de la ville. M. Dorval explique qu'il y a des préoccupations de percées visuelles sur le fleuve sur tous les terrains de la ville, de Beaumont à St-Nicolas. Il affirme que la Ville a donc décidé de n'entretenir les percées visuelles que sur les terrains propriété de la ville.

Dany Pelletier met en lumière que le terrain en question appartient au Domaine Baribeau et que ce propriétaire est négligeant dans l'entretien. Steve Dorval propose aux propriétaires touchés d'acheter ce terrain et de l'entretenir eux-mêmes. Il affirme savoir que le Domaine Baribeau serait disposé à vendre.

Dany Pelletier propose que des représentants des propriétaires touchés rencontrent les représentants du Domaine Baribeau.

4. Renouée japonaise

Le président évoque une lettre de Mme Huguette Gagnon concernant la pousse de la renouée japonaise entre le 3608 et le 3680 St-Laurent le long de la piste cyclable; ces plantes obstruent la vue sur le fleuve. Steve Dorval affirme qu'il y a eu un manque dans l'entretien et qu'il a pris des dispositions pour s'assurer que la coupe soit faite deux fois par été tel que prévu.

Emilien Bouffard demande pourquoi on ne l'élimine pas au complet plutôt que de la couper. M. Dorval dit qu'il vérifiera pourquoi on ne l'éradique pas au complet.

5. Réduction de la vitesse

Le président évoque la préoccupation de la sécurité routière sur la rue St-Laurent. M. Dorval mentionne qu'un comité a été formé pour revoir toutes limites de vitesses à Lévis et qu'il y aura des consultations publiques, probablement à l'automne.

6. Parement de protection au mur de soutènement.

Le président confirme que l'inspection du mur de soutènement a été faite et que la ville n'a rien trouvé d'anormale malgré un affaissement visible de la piste à cet endroit. M. Dorval dit que les ingénieurs de la ville continuent à suivre le dossier.

Par ailleurs il souligne l'entretien des berges qui est en cours au parc de l'Anse Tibbits.

7. L'ascenseur pour handicapés de Mme Filteau

François Bilodeau demande à Steve Dorval pourquoi la Ville n'a toujours pas livré de permis pour qu'une résidente de la rue Jalbert, Mme Louise Filteau puisse faire installer un appareil de levage extérieur pour fauteuils roulants malgré qu'elle en ait fait la demande en décembre 2021.

M. Dorval dit s'en être informé et explique que le CLSC a effectivement accepté de subventionner un tel appareil à Mme Filteau en décembre et que la demande de permis a bien été reçue. Dans un tel cas, seule la personne au bureau des permis de la ville qui a été formée par la Société d'habitation du Québec pour attribuer ce genre de permis doit faire une visite des lieux avant de l'attribuer. Or, plusieurs demandes de permis du genre ont été demandées et cette personne est débordée. M. Dorval dit avoir fait le tour de la question et déplore la situation mais ne peut s'ingérer auprès des fonctionnaires. Il ajoute que la ville n'a pas réussi à recruter un inspecteur additionnel mais dit avoir appris que la visite de l'inspecteur doit se faire incessamment.

8. Ferme Chapais

Le président demande à Steve Dorval s'il a des nouvelles concernant l'acquisition de la ferme Chapais par la ville. M. Dorval dit qu'il n'y a eu aucun développement à ce sujet. Il se propose de ramener le dossier au Conseil de ville.

8. Électrification des bateaux de la traverse.

Le président demande à M. Dorval des nouvelles de la volonté de la STQ de convertir les bateaux de la traverse à l'électricité.

M. Dorval explique qu'il n'est plus désigné par la ville pour faire partie du CA de la STQ et que c'est la Commission des transports qui en est désignée. Il rapporte cependant que suite à une rencontre avec le Ministre Bonardel, il a appris que d'ici 2030, toute la flotte de la STQ devra être électrifiée dans les opérations courantes. Il souligne cependant que la partie chauffage de l'air ambiant des navires demeurera à l'huile.

9. Avenir des maisons de la rue achetées par Valero

Le président demande la position de la ville au sujet des résidences achetées par Valero ces dernières années.

M. Dorval ne peut répondre à cette question mais apporte que la ville a décidé que les acheteurs de maisons patrimoniales à Lévis seront dorénavant tenus de les entretenir et les restaurer.

10. Réfection et entretien d'une section de la rue

M. Dorval annonce que le tronçon de la rue St-Laurent entre la côte Hallé et la Maison Fréchette sera rénové cet été. De plus, la section entre la rue Montcalm et Fraser et sera aussi restaurée. Il rappelle que les blocs de béton de soutien seront remplacés par des blocs conformes et plus attrayants.

Il annonce aussi que la ville s'apprête à construire un trottoir dans la côte Rochette d'ici l'an prochain.

11. Ascenseur secteur de la traverse

Le président demande à M. Dorval si la ville maintient son orientation quant à installer un lien mécanique devant l'ancien bureau de poste.

M. Dorval répond oui et explique qu'il n'est pas question d'installer ce projet à la Terrasse de Lévis, celle-ci étant un joyau pour Lévis. Il rappelle que l'ancien ascenseur arrivait sur la rue Henry et que le nouveau arrivera sur Marie-Rollet, tout près et beaucoup plus près des commerces et services. Il affirme que le projet ne vise pas autant les travailleurs que les touristes.

Par ailleurs il mentionne que le projet d'hôtel en face de la traverse va bon train et que les travaux de stabilisation de la falaise sont terminés. Il y aura 5 étages et l'immeuble sera muni d'un toit vert.

12. Amélioration du parc Etchemin

Le président rappelle qu'il avait été question de disposer des tables de pique-nique et des bancs dans le parc Etchemin.

M. Dorval assure qu'il y aura bel et bien de tels équipements de disposés au par Etchemin. Georges Auger rappelle que le parc n'est plus considéré comme zone inondable et qu'une vingtaine d'arbres ont été plantés dernièrement.

13. Nettoyage des berges

François Bilodeau annonce que l'organisme communautaire Le Filon a repris l'organisation d'un nettoyage des berges le dimanche 22 mai prochain. L'envergure sera moindre et couvrira 3 zones. Il annonce que le matériel (chaudières, sacs à dos, etc.) qui appartenait au Regroupement sera donné au Filon. L'école Pointe-Lévis participera aussi au nettoyage.

14. Financement du Regroupement.

Steve Dorval apporte que le Regroupement n'est plus reconnu par la ville ayant abandonné l'organisation du nettoyage des berges. Il affirme qu'il faudra faire une nouvelle demande à la ville pour retrouver un nouveau statut. Par ailleurs il affirme qu'il pourra utiliser son budget discrétionnaire pour aider le Regroupement à l'occasion. A l'avenir, il préconise de mentionner la raison et le montant lors des prochaines demandes.

15. Site de l'usine L'Hoir

Marc-André Boucher demande à M. Dorval ce qu'il en est du site de l'ancienne usine L'Hoir sur lequel il y a des tables à pique-nique depuis quelques jours.

M. Dorval dit ne pas en savoir d'avantage que le fait que la ville cherche toujours à acquérir le terrain en échange d'un éventuel autre site ailleurs à Lévis. Il rappelle que le zonage permet toujours de construire des habitations de 2 étages et demi et qu'il n'est pas question de le modifier sans l'acquérir.

Quant au site de la Maison Audet à l'est de la traverse, le zonage le zonage a été révisé à 2 étages récemment.

M. Dorval quitte la rencontre à ce moment.

16. Stratégie de communication

Le président rappelle que Marc-André Boucher avait l'intention de faire une réflexion sur la stratégie de communication du Regroupement.

M. Boucher nous fait part de ses constats :

1. Il constate un manque d'intérêt des résidents à participer aux activités du Regroupement;
2. Manque d'implication des citoyens pour les activités;
3. Manque de visibilité;

Il affirme que des dossiers nous glissent sous les pieds sans qu'on réagisse tels que le lien mécanique de la traverse, l'hôtel de la traverse, l'organisation du parc de l'anse Tibbits, la Maison Audet, etc. Il mentionne qu'on devrait peut-être se faire entendre au conseil de ville et qu'on devrait être plus critique auprès de Valero.

Les membres acquiescent à ce constat mais certains font remarquer les gains obtenus de l'embellissement des installations de Valero et d'autres réalisations notables.

Au niveau des solutions, Marc-André Boucher apporte :

- La nomination d'un vice-président aux communications (tel que mentionné aux règlements généraux).
- Créer une page Facebook active
- Repartager systématiquement les informations reçues au sujet du quartier
- Mise en place d'une infolettre (chaîne de courriels)
- Distribution d'un feuillet à chaque porte périodiquement
- Considérer les commerces du secteur et garder contacte
- Mise en place d'une activité de financement
- Utiliser des objets de promotion (chandails, affiches, etc.)
- Multiplier les assemblées générales

Les membres se disent généralement d'accord mais proposent d'y aller par étape et de commencer au plus tôt.

Il est mentionné que nous devrions connaître les acteurs des autres comités de citoyens à Lévis et particulièrement dans Desjardins.

Il est proposé de faire une rencontre consacrée strictement à cette stratégie de communication prochainement.

17. Eglise Ste-Jeanne D'Arc

Georges Auger demande si quelqu'un connaît le projet lié à l'église Ste-Jeanne D'Arc.

François Bilodeau explique que la Maison Fréchette a demandé des propositions d'étude de faisabilités de mise en valeur de l'église Ste-Jeanne-D'Arc. La Maison Fréchette souhaitera l'acheter avec des partenaires et en faire un *hub créatif*.

18.0 Prochaine rencontre

Il est convenu que la prochaine rencontre du conseil d'administration ait lieu le 26 mai 2022, en présentielle si possible à la Maison Fréchette et qu'elle soit consacrée au plan de communication.

19.0 Fin de la rencontre

Dany Pelletier propose de mettre fin à la rencontre, appuyé de François Bilodeau.

La rencontre est levée vers 21h00

François Bilodeau, secrétaire

rev. : 26-05-2022